Parlement jurassien
Groupe UDC

Motion N° 1148

Renforcement des contrôles à la frontière franco-jurassienne

Si l'on veut éviter dans un avenir proche une première victime suite aux explosions de distributeurs de billets, il faut endiguer les voyages nocturnes des criminels étrangers entrant très simplement dans notre pays. Les cas du Noirmont et des Bois sont symptomatiques. La sécurité des citoyennes et des citoyens dans les alentours des distributeurs des établissements bancaires de notre canton n'est plus garantie. Nous avions jusqu'à présent beaucoup de chance que personne n'ait été blessée.

Est-ce que nous pouvons juste attendre et espérer que la chance nous sourie une troisième fois ? Le groupe UDC est d'avis, qu'il faut agir. Vu l'effectif de la police cantonale jurassienne et les différentes missions qu'elle doit accomplir jour et nuit, il ne reste qu'un moyen pour freiner la criminalité itinérante et transfrontalière. Nous devons renforcer les contrôles à la frontière franco-jurassienne et cela doit se faire avec l'appui du corps des gardes-frontières.

Nous prions le Gouvernement d'intervenir au niveau fédéral pour demander un renforcement de l'effectif du corps des gardes-frontières le long de la frontière franco-jurassienne, de renforcer les contrôles 24 heures sur 24 à chaque point de passage stratégique et de multiplier les patrouilles mobiles sur le territoire jurassien.

Delémont, le 27 avril 2016

Pour le groupe UDC
Spies Didier